

ENSEMBLE
FAISONS
RAYONNER
L'ÉGALITÉ



Journée régionale Égalité – Côte-Nord
5 novembre 2009

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec



Table des matières

Présentation	3
Objectifs	3
Organisation	4
Déroulement	5
Résumé de la Journée régionale Égalité	5
Accueil et ouverture de la journée	5
Le portrait actualisé des femmes de la région de la Côte-Nord	6
Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Côte-Nord	7
1- Les actions gouvernementales	7
2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	10
3- La Commission régionale femmes de la CRE	11
4- Les projets réalisés par les organismes communautaires	12
Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	14
Conclusion	18

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avec la contribution du Regroupement des femmes de la Côte-Nord. La révision linguistique et la mise en page ont été prises en charge par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Publication en date du 16 mars 2010.

Le présent document fait état des travaux réalisés dans le cadre de la Journée régionale Égalité dans la région de la Côte-Nord sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*

Présentation



Depuis la publication de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) mène plusieurs actions pour créer des conditions propices afin de faciliter la régionalisation des actions gouvernementales en matière d'égalité. Pour poursuivre cet effort, le SCF souhaite renforcer la synergie entre tous les acteurs concernés par le dossier de l'égalité tant au niveau national qu'à l'échelle régionale et locale.

Pour ce faire, le SCF propose l'organisation d'une journée régionale Égalité dans chacune des régions du Québec dans le but de réunir les acteurs locaux et régionaux partenaires du SCF dans le déploiement régional du dossier de l'égalité. Les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes, les directions régionales des ministères et des organismes du territoire ayant des engagements inscrits au plan d'action de la politique gouvernementale et les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) sont ciblés principalement.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la Journée régionale Égalité dans la région de la Côte-Nord le 5 novembre à Baie-Comeau. Une soixantaine de partenaires étaient présents au rendez-vous.

Objectifs



La Journée régionale Égalité prend la forme d'un forum d'information et d'échange, ayant pour objectifs :

- de **s'informer mutuellement** de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales;
- de **s'assurer d'une meilleure circulation de l'information** relative aux actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, notamment entre les instances nationales et régionales;
- **d'échanger sur des pistes d'action** à venir pour intervenir à l'échelle locale, régionale et nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- de **maximiser la collaboration et la concertation** des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif;
- **d'alimenter les travaux en cours** dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Organisation

Pour relever le défi de la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel rendez-vous, le SCF a organisé cette journée régionale en partenariat avec le Regroupement des femmes de la Côte-Nord (RFCN) en raison de l'enracinement de cet organisme à l'échelle régionale et locale, permettant ainsi aux organismes locaux d'être partie prenante des réflexions soulevées au cours de cette activité. De façon concrète, un comité organisateur a été mis sur pied.

Les membres du **comité organisateur** avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale Égalité. Il s'agit de :

- Françoise Aubry, directrice régionale (MCCCF)
- Claudine Émond, coordonnatrice (RFCN)
- Hélène Coulombe (CRE Côte-Nord)
- Jean-Philip Tremblay (SCF du MCCCF)

M^{me} Françoise Richard du Conseil du statut de la femme (CSF) s'est également jointe à la dernière réunion de ce comité.

Le succès de cette Journée régionale Égalité n'aurait pu être assuré sans le concours de l'animatrice M^{me} Françoise Guénette.



Photo 1 : Mona Robinson, Kathy Lévesque, Hélène Coulombe, Michèle Grenier, Françoise Guenette, Thérèse Mailloux, Françoise Aubry, Andrée Hardy, Claudine Émond, Françoise Richard et Jacques Chiasson

Déroulement

8 h 30	Accueil
9 h	Ouverture
9 h 15	Le portrait actualisé des femmes de la région de la Côte-Nord
9 h 45	Bilan gouvernemental
10 h 15	Pause
10 h 35	Bilan de l'entente spécifique en égalité entre les femmes et les hommes et présentation de la Commission régionale femmes de la CRE
11 h 15	Bilan de l'action communautaire
12 h	<i>Dîner</i>
13 h 30	Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
16 h 15	Mot de M ^{me} Claudine Émond, coordonnatrice du Regroupement des femmes de la Côte-Nord

Mot de clôture de M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Résumé de la Journée régionale Égalité

Accueil et ouverture de la journée

En début de journée, l'animatrice, M^{me} Françoise Guénette, a demandé aux personnes participant à la Journée régionale Égalité de répondre sur une feuille à la question suivante : « Pour que la région devienne égalitaire, je voudrais que... ». Les réponses des participantes et participants concernaient principalement la violence faite aux femmes et l'égalité économique, mais également la présence des femmes dans les instances dirigeantes, la santé des femmes, la conciliation travail-famille et la promotion des modèles égalitaires.

Par la suite, des membres du comité organisateur ont accueilli les personnes invitées :

- M^{me} Françoise Aubry, directrice régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), a prononcé le mot de bienvenue.
- M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation du SCF du MCCCF, a présenté les objectifs de la journée.
- Par l'entremise d'une vidéo, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a précisé l'importance d'une telle journée afin de s'informer et d'échanger sur les actions menées par les partenaires locaux, régionaux et nationaux pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, et afin d'alimenter les travaux en cours dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le portrait actualisé des femmes de la région de la Côte-Nord

M^{me} Françoise Richard, responsable de la région de la Côte-Nord au Conseil du statut de la femme (CSF), a présenté le portrait de la réalité des femmes de la région de la Côte-Nord. Les données statistiques actualisées (2006) qui ont fait l'objet de cette présentation sont disponibles sur le site du CSF à l'adresse suivante : www.csf.gouv.qc.ca. À partir de ces données, plusieurs enjeux propres à la région ont été soulevés dans différents domaines d'intervention.

Caractéristiques démographiques

- Évolution de la population
- Population autochtone
- Population immigrante
- Structure des familles

Égalité économique des femmes

- Scolarité
- Participation au marché du travail
- Régime de travail
- Revenu moyen d'emploi

Santé et sécurité des femmes

- Santé physique et mentale
- Violence

Développement égalitaire

- Femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs

Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Côte-Nord

Au cours de cette journée, les partenaires ont pris connaissance de la diversité des actions novatrices accomplies tant à l'échelle gouvernementale qu'à l'échelle régionale et locale pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En matinée, différents partenaires ont présenté les actions réalisées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

1- Les actions gouvernementales

M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au SCF, a présenté un bilan du plan d'action gouvernemental.

En mars 2009, 42 cibles du plan d'action gouvernemental 2007-2010 sont atteintes et 24 cibles sont partiellement atteintes. Pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'action de la politique ainsi que pour les actions complémentaires, un montant de 78,9 M\$ a été investi.

En matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'appareil gouvernemental, 12 projets ont été proposés par les ministères et organismes et 53 ont été réalisées (sensibilisation, formation, accompagnement) (MCCCF).

Les deux premières éditions du Prix Égalité ont été tenues. Dix-huit projets finalistes ont été mis en valeur chaque année provenant de douze régions du Québec.

Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires (MCCCF)

- Dépôt et adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 63 réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Formation d'un comité de travail chargé d'élaborer un outil d'autorégulation (charte d'engagement volontaire) destiné au milieu de la mode, de la publicité et des médias pour la promotion d'une image corporelle saine. La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée a été lancée le 16 octobre 2009.

- Promotion des rapports égalitaires (projets auprès des services de garde, élaboration d'un « égalimètre » pour les universités, appel de projets dans les établissements scolaires primaires et secondaires de même que dans les organismes éducatifs autochtones).
- Sensibilisation au phénomène de l'hypersexualisation (avis du Conseil du statut de la femme *Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires*, financement d'outils de sensibilisation et d'information et séances de formation et de mobilisation dans toutes les régions).
- Promotion de l'égalité auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles (financement de projets communautaires, conclusion d'ententes avec six villes).

Orientation 2 : Égalité économique

- Diversification des choix scolaires des filles et des garçons (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], MCCCCF) : concours *Chapeau les filles!*, capsules sur les métiers non traditionnels pour les garçons.
- Soutien à la réalisation de projets d'habitation à l'intention des jeunes femmes responsables de familles monoparentales ou des femmes en difficulté (Société d'habitation du Québec [SHQ]).
- Actualisation en cours de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]).
- Accompagnement pour les femmes vulnérables (cinq projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social, volet Devenir [MESS]).
- Entrepreneuriat féminin : six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans les régions ressources ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation [MDEIE]).

Orientation 3 : Conciliation travail-famille (ministère de la Famille et des Aînés [MFA])

- Attribution d'un contrat au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'une norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.
- Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, lancé en 2008 : en 2008-2009, 26 projets ont été soutenus, provenant de 8 CRE et de 18 personnes morales à but non lucratif, pour près de 1 M\$.
- Programme de soutien financier en milieu de travail pour les entreprises et les associations : sommes disponibles de 2,3 M\$.

Orientation 4 : Approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

- Publication de la politique de périnatalité 2008-2018 (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]).

Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et de leur sécurité (MCCCF, ministère de la Justice (MJQ))

- Réalisation de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles.
- Lancement du plan d'action gouvernemental quinquennal 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (MCCCF, MJQ).

Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles

- Signature d'une entente entre le MCCCF, les 21 CRE et leurs partenaires, soit 15 ententes spécifiques et 6 ententes administratives.
- Création du Centre de développement Femmes et gouvernance. (MCCCF).
- Signature de 18 accords de partenariat avec les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau visant le développement de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour compléter l'information concernant l'égalité économique, M. Jacques Chiasson, directeur régional du MDEIE, est intervenu afin de présenter les mesures prises par son ministère pour encourager, entre autres, l'entrepreneuriat féminin. M^{me} Mona Robinson d'Emploi-Québec a également fait connaître les réalisations de son ministère.

2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes sur la Côte-Nord, les partenaires de l'entente ont visé trois orientations :

- Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie (violence conjugale et agressions sexuelles, exploitation sexuelle);
- Vers l'égalité économique entre les femmes et les hommes (diversification des choix de formation, intégration et maintien en emploi, sécurité économique);
- Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles (égalité dans la gouvernance locale, représentativité dans les lieux de pouvoir).

Pour ce faire, deux appels de projets ont été lancés en septembre 2008 et mai 2009, ce qui a permis de financer cinq projets soumis par des partenaires du milieu. Pour la troisième année de l'entente, un projet régional par orientation sera financé.

Orientation 1 : Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie

- Une somme de 64 000 \$ est réservée pour la réalisation d'un projet régional de prévention et de sensibilisation en violence conjugale et dans les relations amoureuses par la Maison des femmes de Baie-Comeau, en collaboration avec la Commission régionale femmes de la CRE.

Orientation 2 : Vers l'égalité économique entre les femmes et les hommes

- Un projet est en cours d'élaboration concernant l'insertion des femmes dans des métiers non traditionnels et la sensibilisation des entreprises par le Centre Émersion.

Orientation 3 Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles

- Un projet est en cours de réflexion avec le Regroupement des femmes de la Côte-Nord et le Forum jeunesse Côte-Nord pour augmenter la présence des femmes dans les instances dirigeantes. Ce projet viserait la mise en place de formules de parrainage et de réseautage, de transfert d'expériences et la réalisation d'un portrait des femmes élues.

3- La Commission régionale femmes de la CRE

La Commission régionale femmes a été mise sur pied en 2006 par la CRE, en collaboration avec le Regroupement des femmes de la Côte-Nord. M^{me} Laurence Méthot, mairesse de Port-Cartier, assure la présidence de cette commission et représente la CRE. Les principaux mandats de cette commission sont les suivants :

- Proposer des interventions à la CRE;
- Coordonner des actions régionales en accord avec la CRE;
- Suggérer à la CRE des prises de position régionales;
- Travailler à l'élaboration du plan quinquennal;
- Analyser la pertinence et la faisabilité de mettre en place un observatoire sur l'égalité;
- Proposer au conseil d'administration de la CRE une politique d'équité.

Actuellement, la Commission se penche sur les dossiers suivants :

- Réalisation de trois projets régionaux structurants (un pour chacune des trois orientations de l'entente spécifique);
- Mise sur pied de comités de travail;
- Élaboration d'une politique d'équité pour la CRE, qui sera proposée au début de 2010;
- Intégration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les projets régionaux avec l'appui du comité ADS;
- Réalisation et suivi du plan d'action 2007-2012.

4- Les projets réalisés par les organismes communautaires

- M^{me} Claudine Émond, coordonnatrice du Regroupement des femmes de la Côte-Nord, a présenté le portrait des groupes communautaires de la région et celui du Regroupement des femmes de la Côte-Nord. Elle a également fait part de certains projets :
 - « Un pas de plus vers la diminution de la violence faite aux femmes sur la Côte-Nord » visant la diminution de la violence dont les femmes sont victimes. Dans le cadre de ce projet, une page Web sur les services offerts a été créée, des outils de promotion ont été produits et distribués partout sur la Côte-Nord et un colloque régional portant sur la violence conjugale est prévu pour novembre 2009.
 - Le Regroupement des femmes de la Côte-Nord a également participé à l'élaboration d'une politique d'équité à la CRE.
 - Le Regroupement a aussi mis sur pied un projet pour sensibiliser les partenaires et les groupes communautaires à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Le but de l'initiative était de faire en sorte que l'ADS soit plus souvent utilisée par les partenaires, entre autres au moment de l'analyse de projets. Ce sont 95 personnes qui ont assisté à la formation.
- M^{me} Andrée Hardy, directrice du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat féminin (FIEF), a présenté les réalisations de son organisme. Cet organisme, premier du genre au Québec, a été créé en 1995 pour accompagner les femmes porteuses d'un projet d'affaires. Le FIEF a organisé un colloque régional pour les femmes entrepreneures en 2007 et en 2009.

Le FIEF a pour projets futurs :

- la création d'un site Internet;
- la création du réseau provincial des organismes de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF);
- la poursuite des missions à l'étranger de son équipe;
- la création d'entreprises en milieu autochtone.

De 2004 à 2009, le FIEF a accordé 30 prêts à des femmes entrepreneures pour une contribution totale de 838 230 \$. Cet investissement a permis la création de 55 nouveaux emplois et le maintien de 71 autres.

- M^{me} Kathy Lévesque, directrice du Centre Émersion a présenté le projet « Carrière en main » qui vise à favoriser l'autonomie économique des femmes et à combler la pénurie de main-d'œuvre sur la Côte-Nord. Ce projet découle de l'entente spécifique signée entre le MCCCCF et la CRE. Une suite à ce projet est prévue. Deux volets seront visés :
 - la sensibilisation de 400 entreprises des MRC de la Haute-Côte-Nord, de la Manicouagan, de Sept-Rivières et de la Minganie concernant la présence des femmes dans des métiers traditionnellement masculins;
 - une expérience de stages d'une durée d'un mois pour des femmes sans revenu ou prestataires de la Sécurité du revenu.

- M^{me} Guilaine Lévesque, coordonnatrice intervenante du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Lumière boréale, a présenté le projet « Sur la Côte-Nord, des ressources accessibles pour toutes les femmes et les filles victimes d'agressions sexuelles » qui vise à promouvoir et à rendre accessibles les ressources existantes pour les femmes victimes d'agressions sexuelles dans la région. Ce projet est réalisé conjointement avec le Regroupement des femmes de la Côte-Nord.

Dans le cadre du projet, un comité régional a été formé et une vaste tournée dans les cinq MRC de la Côte-Nord est prévue pour 2010. Jusqu'à présent, des ateliers d'information sur les ressources existantes ont été réalisés en Basse-Côte-Nord et en Minganie, et près d'une centaine d'intervenantes ont été rencontrées. D'autres ateliers de sensibilisation sont prévus dans les MRC de Caniapiscau, de la Haute-Côte-Nord et dans deux communautés autochtones. Deux ateliers régionaux sont également prévus, soit sur la violence sexuelle faite aux femmes âgées et sur le processus judiciaire.

Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

À partir des pratiques gagnantes en égalité et des données actualisées du portrait des femmes de la région, les personnes participantes ont amorcé une réflexion collective pour définir des pistes permettant la continuité de leurs propres travaux ayant l'objectif de favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici en résumé ce qui en est ressorti.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
<p>Problématiques spécifiques à la Côte-Nord</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes sont isolées. • Il existe des difficultés dans les communications (Internet haute vitesse n'est pas disponible et les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas partout sur le territoire). • Considérant les distances à parcourir et des programmes de subvention qui n'en tiennent pas compte, la réalisation des projets coûte plus cher sur la Côte-Nord. • Les instances ne collaborent pas assez pour l'atteinte de l'égalité. • La pauvreté des femmes est accentuée par les prix de l'alimentation plus élevés qu'ailleurs au Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès au transport en commun (implantation de taxi-bus et de coopératives de taxi et création d'un partenariat avec le réseau scolaire pour améliorer l'accès par voix terrestre). • Accélérer l'implantation d'Internet haute vitesse sur le territoire. • Accélérer l'implantation des réseaux cellulaires sur le territoire. • Augmenter la souplesse dans l'application terrain des programmes gouvernementaux (bonifier le financement selon l'isolement). • Former les intervenants sur les particularités du territoire nord-côtier. • Sensibiliser le gouvernement aux problèmes propres à la Côte-Nord. • Améliorer le réseautage intersectoriel. • Subventionner le marché pour faire diminuer le prix des aliments sur la Côte-Nord.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<ul style="list-style-type: none"> • Des problèmes sociaux, telles la criminalité et la prostitution, sont créés par l'embauche de plusieurs hommes souvent de l'extérieur de la région dans les projets hydro-électriques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des services gouvernementaux adaptés à cette problématique. • Ajouter des policiers. • Créer des incitatifs pour que les travailleurs des projets locaux s'installent sur la Côte-Nord de façon permanente avec leur famille.
Égalité dans les communautés autochtones	<ul style="list-style-type: none"> • La Loi sur les Indiens empêche les femmes autochtones d'exercer pleinement leurs droits. • La population et le gouvernement ne comprennent pas le fonctionnement des communautés autochtones. • Les programmes gouvernementaux sont souvent non disponibles ou méconnus pour les femmes autochtones. • Il y a peu de relève au niveau des femmes élues. • Le concept d'égalité est différent dans les communautés autochtones (concept d'équilibre entre les sexes contre égalité des sexes). • Les femmes autochtones et non autochtones ne collaborent pas assez. • Des ghettos se forment dans les communautés autochtones. 	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier la Loi sur les Indiens. • Informer la population et le gouvernement sur le fonctionnement de ces communautés. • Permettre aux communautés autochtones d'expliquer leur réalité. • Consulter davantage les autochtones. • Favoriser le rapprochement entre les femmes autochtones et non autochtones.
Égalité économique des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • L'équité salariale n'a pas été atteinte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître la politique sur l'équité salariale et l'appliquer auprès des intervenants socio-économiques.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<ul style="list-style-type: none"> Les métiers sont divisés de façon traditionnelle. Les héritages sont principalement donnés aux hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire de la place pour les femmes dans l'industrie de la pêche et dans les pourvoies. Créer des modèles pour l'accès aux métiers non traditionnels pour les jeunes, entre autres, pour les garder en région. Augmenter la présence des femmes sur les chantiers de construction. Sensibiliser la population concernant cette problématique.
Éducation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> L'accès aux formations est difficile (il n'y a pas d'université régionale et il y a moins de programmes d'études dans les cégeps). 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès à la formation continue avec des mesures de soutien pour les femmes monoparentales. Augmenter le choix de formation. Améliorer l'accès aux formations en ligne (Internet haute vitesse).
Égalité entre les femmes et les hommes	<ul style="list-style-type: none"> La population n'est pas informée des problématiques concernant l'égalité entre les femmes et les hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser la population aux problématiques d'égalité entre les femmes et les hommes. Instaurer un cours d'histoire des femmes dans le cheminement scolaire des élèves.
Conciliation travail-famille	<ul style="list-style-type: none"> Les services de garderie ne sont pas disponibles 24 h sur 24. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer des places en garderie 24 h sur 24. Créer un code d'éthique concernant l'attribution de places en garderie.
Violence et agression sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> Il y a beaucoup d'agressions sexuelles sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les actions de prévention des agressions sexuelles.
Instances dirigeantes	<ul style="list-style-type: none"> Les hommes élus se regroupent en associations favorisant leur réseautage. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le réseautage des femmes.
Portraits statistiques	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas assez de portraits statistiques des problématiques de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> Produire des portraits statistiques de ces problématiques.
Action communautaire	<ul style="list-style-type: none"> Le financement est insuffisant pour les organismes communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le financement de ces organismes.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas suffisamment de logements sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire de nouveaux logements sociaux dans la région.
ADS	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse différenciée selon les sexes n'est pas implantée dans les instances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter l'analyse différenciée selon les sexes dans les instances locales et régionales.
Conseil du statut de la femme	<ul style="list-style-type: none"> • La présence d'une agente du Conseil du statut de la femme en région n'est pas assurée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la présence d'une agente du CSF en région.

Conclusion



Nous tenons à remercier tous les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par le Regroupement des femmes de la Côte-Nord. Par leur présence, ces partenaires ont fait de cette journée d'information et d'échanges un succès.

En donnant aux partenaires l'occasion de s'informer et d'échanger sur les enjeux régionaux et les pratiques novatrices en égalité, cette activité permettra d'alimenter les travaux locaux et régionaux ainsi que les réflexions qui ont cours actuellement dans le cadre du renouvellement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité.

La Journée régionale Égalité a certainement démontré l'enthousiasme des partenaires à mener des actions pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes et permettra sûrement de faire émerger d'autres projets novateurs et porteurs pour la région.

Poursuivons notre engagement et *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*